Alès (30) : Le procès du braquage d’une boutique SFR renvoyé, car l’avocat de la défense se trouve lui-même en prison, suspecté d’avoir fourni divers objets à des détenus appartenant à la DZ mafia

03/06/2026 à 22h11



Un prévenu et l’avocat d’un complice sont en prison. L’audience du braquage de SFR qui avait subi un préjudice de 45 000 € en juillet 2021, est renvoyée à novembre.

Le dossier du braquage de la boutique SFR en juillet 2021 devait se tenir ce mardi 2 juin lors de l’audience devant le

tribunal correctionnel d'Alès. La juridiction n'a cependant pas été en capacité de statuer sur cette affaire.

Et pour cause. L'un des trois prévenus, avec déjà quatre condamnations sur son casier judiciaire, notamment pour vol aggravé en récidive, est actuellement incarcéré pour d'autres faits. Ce nouveau dossier serait de nature criminelle.

L'avocat du principal suspect est incarcéré

Mais ce n'est pas la principale raison qui a empêché le tribunal de statuer. **Le conseil du principal mis en cause, avec 13 condamnations à son actif, est lui-même en prison. Kamel Aissaoui, avocat de la région lyonnaise serait suspecté d'avoir fourni un téléphone, de l'argent liquide et divers objets… à des détenus appartenant à la DZ mafia.**

En mars 2026, lors d'un important coup de filet contre l'organisation criminelle, le conseil est interpellé en même temps que 41 autres suspects. Dans le cadre de cette enquête pour l'ouverture d'une ligne téléphonique à son nom qu'utilisait l'un des chefs de la DZ mafia, Kamel Aissaoui a été mis en examen et écroué.

Le dossier du braquage de SFR a été renvoyé à novembre prochain.

Midi Libre